



Team Sarriannais



REGLEMENT PARTICULIER

16^{ème} Rallye Régional des Monts de Vaucluse

Coupe de France coefficient 2

12 et 13 mai 2023

ASAC VAUCLUSIEN

185 Route des Rémouleurs
ZI Courtine – BP 91000
84095 AVIGNON Cedex 9

Tél. : 06 10 54 21 17

Port. : 06 08 65 56 16

Email : asacvaclusien@orange.fr

TEAM SARRIANNAIS

Chez M. Sébastien PUJADES
141 route du Moulin
84260 SARRIANS

Tél. : 06 10 54 21 17 H.R.

Email : teamsarriannais@sfr.fr

Internet :

www.rallyedesmontsdevaucluse.com

La FFSA a établi un règlement standard applicable à tous les rallyes français. Le 16^{ème} rallye des Monts de Vaucluse est organisé suivant ces dispositions. Le présent règlement précise et complète ce règlement standard. Les articles non cités dans ce règlement sont conformes au règlement standard.

PROGRAMME - HORAIRES

Parution du règlement :	Samedi 1 ^{er} avril 2023
Ouverture des engagements :	Dès parution du règlement
Clôture des engagements :	Mardi 2 mai 2023 minuit
Parution et distribution du road book et vérifications administratives préliminaires :	Samedi 6 mai 2023 de 8h00 à 16h00 <i>Lieu : Salle Hangar Lamy à Mormoiron</i> Vendredi 12 mai 2023 de 8h00 à 14h00 <i>Lieu : Chapiteau parc assistance – Route du Canadel</i>
Dates et heures des reconnaissances :	Samedi 6 mai 2023 de 8h00 à 18h00 et vendredi 12 mai 2023 de 8h00 à 18h00
Vérifications administratives :	Vendredi 12 mai 2023 de 15h00 à 20h00 <i>Lieu : Chapiteau parc assistance – Route du Canadel</i>
Vérifications techniques :	Vendredi 12 mai 2023 de 15h15 à 20h30 <i>Lieu : Stade de Mormoiron</i>
Heure de mise en place du parc de départ :	Vendredi 12 mai 2023 à 15h15 <i>Lieu : Stade de Mormoiron</i>
1 ^{ère} réunion des Commissaires Sportifs :	Vendredi 12 mai 2023 à 19h00 <i>Lieu : PC du rallye - Salle Hangar Lamy</i>
Publication des équipages admis au départ le :	Vendredi 12 mai 2023 à 21h30 <i>Lieux : PC du rallye, parc de départ et parc d'assistance</i>
Départ du rallye :	<i>Samedi 13 mai 2023 à 8h00</i> <i>Stade de Mormoiron</i>
Arrivée du rallye :	<i>Samedi 13 mai 2023 à 16h26</i> <i>Stade de Mormoiron</i>
Vérifications finales :	Dès l'arrivée du rallye
Publication des résultats du rallye :	30 mn après l'arrivée du dernier concurrent <i>Lieux : PC du rallye, parc de départ et parc d'assistance</i>
Remise des prix :	Samedi 13 mai 2023, après l'arrivée du dernier concurrent <i>Lieu : Chapiteau parc d'assistance – route du Canadel</i>

ARTICLE 1P. ORGANISATION

L'Association Sportive Automobile Club Vauclusien organise les **12 et 13 mai 2023** le **16^{ème} Rallye régional des Monts de Vaucluse** en qualité d'organisateur administratif.

Le présent règlement a été enregistré par la Ligue du Sport Automobile PACA le 17/03/2023 sous le Visa N°18 et sous le permis d'organiser FFSA N°234.

Comité d'Organisation

Co Présidents : Gilles LARGAUD, Président de l'ASAC Vauclusien
Paul RUBINO, Président du Team Sarriannais

Et les membres du Team Sarriannais

Secrétariat du Rallye : Chez Sébastien PUJADES – 141 route du Moulin - 84260 SARRIANS

Téléphone : 06 10 54 21 17 (H.R.)

Mail : teamsarriannais@sfr.fr

Organisateur technique

Nom : TEAM SARRIANNAIS

Adresse : Chez Sébastien PUJADES - 141 route du Moulin – 84260 SARRIANS

Représenté par M. Paul RUBINO – Licence 118002

1.1P. OFFICIELS

Président du Collège des Commissaires Sportifs :	M. DEL SANTO Franck	Licence n° 3166
Commissaires sportifs :	M. BONZOM Michel	Licence n° 4090
	M. POUQUINE Georges	Licence n° 20225
Directeur de Course :	M. BALDIT Nicolas	Licence n° 134045
Directeurs de course Adjoints :	M. BARDIN Yannick	Licence n° 46622
	M. GALLI Robert	Licence n° 9206
Direction de Course délégués aux ES :	M. TEISSEIRE Jean Claude	Licence n° 226136
	M. LAPALUS Evelyne	Licence n° 220303
Commissaire Technique responsable :	M. MANGEMATIN Christian	Licence n° 6507
Commissaires Techniques adjoints :	M. VERDIER Mickael	Licence n° 197297
	M. LAMBERT Lismon	Licence n° 3582
	M. BIAGIONI Christophe	Licence n° 169294
Chargé des relations avec les concurrents :	M. Patrick HARDY	Licence n° 233379
	Mme BASSOTI Elisabeth	Licence n° 196336
Classements :	TOP RALLYE	
Juges de faits :	A l'exception des membres du collège des commissaires sportif du rallye, tous les officiels figurant sur le règlement particulier sont déclarés compétents.	

Postes commissaires :

ES 1-3-5 : 11 postes commissaires dont 7 postes de commissaires inter
11 extincteurs – 1 ambulance

ES 2-4-6 : 10 postes commissaires dont 6 postes de commissaires inter
9 extincteurs – 1 ambulance

1.2P. ELIGIBILITE

Le 16^{ème} Rallye Régional des Monts de Vaucluse compte pour :

- La Coupe de France des Rallyes 2023 – coefficient 2
- Le challenge des rallyes de la Ligue du Sport Automobile PACA

1.3P. VERIFICATIONS

Les équipages engagés recevront un accusé de réception d'engagement par mail.

Les vérifications administratives auront lieu le vendredi 12 mai 2023 de 15h00 à 20h00 au chapiteau situé au parc d'assistance, route du Canadel à Mormoiron.

Lors de la distribution des Road Book, des vérifications administratives préliminaires seront proposées aux équipages présentant l'intégralité des documents nécessaires (permis de conduire en cours de validité, licence 2023 et photocopie de la première page de la fiche d'homologation de la voiture). Dans ce cas, les équipages recevront les documents et stickers nécessaires à l'identification des voitures de reconnaissance et de course.

Ils devront toutefois présenter à nouveau les originaux des licences et permis de conduire aux vérifications administratives complémentaires (chapiteau du parc d'assistance, route du Canadel à Mormoiron).

Les vérifications techniques auront lieu le vendredi 12 mai 2023 de 15h15 à 20h15 au stade de Mormoiron.

Les vérifications finales seront effectuées au garage : SILVESTRE AUTO SPORT – 222 route de Carpentras à Mormoiron. Taux de la main d'œuvre : 60 € TTC / heure.

ARTICLE 2P. ASSURANCES

Conforme au règlement standard FFSA

ARTICLE 3P. CONCURENENTS ET PILOTES

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

3.1P. DEMANDE D'ENGAGEMENT - INSCRIPTIONS

3.1.5P. Toute personne qui désire participer au 16^{ème} rallye régional des Monts de Vaucluse 2023 doit adresser (cachet de la poste faisant foi) la demande d'engagement ci-jointe, dûment complétée, avant le Mardi 2 mai 2023 minuit au secrétariat du rallye :

TEAM SARRIANNIS - Chez Sébastien PUJADES - 141 route du Moulin – 84260 SARRIANS

3.1.10P. Le nombre des engagés est fixé à 130 voitures maximum pour l'ensemble des deux rallyes (moderne + VHC).

3.1.11.1P. Les droits d'engagement sont fixés :

- avec la publicité facultative des organisateurs : 350 €
- sans la publicité facultative des organisateurs : 700 € (x 2)

3.1.12P. La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement.

L'organisateur se réserve le droit d'annuler cette épreuve si le nombre d'engagés est inférieur à 70 au jour de la clôture des engagements.

ARTICLE 4P. VOITURES ET EQUIPEMENTS

4.1P. VOITURES AUTORISEES

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

4.2P. PNEUMATIQUES

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

4.3P. ASSISTANCE

L'assistance sera autorisée uniquement au parc prévu à cet effet figurant sur le road book et réservé aux véhicules identifiés par des stickers distribués lors des vérifications administratives.

ARTICLE 5P. IDENTIFICATION DES VOITURES ET PUBLICITE

5.1P IDENTIFICATION DES VOITURES

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

5.2P PUBLICITE

La publicité collective obligatoire et la publicité facultative seront communiquées par un additif au présent règlement particulier.

ARTICLE 6P. SITES ET INFRASTRUCTURES

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

6.1P. DESCRIPTION

Le Rallye régional des Monts de Vaucluse 2023 représente un parcours de 123,350 km.

Il est divisé en 1 étape et 3 sections.

Il comporte 6 épreuves spéciales d'une longueur totale de 39,600 km.

Les épreuves spéciales sont :

ES 1 – 3 – 5 : Saint Jean – 8,000 km (x 3)

ES 2 – 4 – 6 : Les Gaps - 5,200 km (x 3)

L'itinéraire horaire figure dans l'annexe "itinéraire".

6.2P. RECONNAISSANCES

Le nombre de passages en reconnaissance autorisé dans chaque ES est de : 3.

Samedi 6 mai 2023 et vendredi 12 mai 2023 de 8h00 à 18h00.

En accord avec les communes, il vous sera demandé d'être vigilant et de limiter vos vitesses sur les routes des ES et en agglomération ou aux abords des habitations.

De nombreux contrôles seront effectués par des juges de faits.

En sus des procès-verbaux éventuels, des sanctions sportives pouvant aller jusqu'à la mise hors course du concurrent (refus de départ) sanctionneront les contrevenants sans qu'ils puissent prétendre à un quelconque remboursement des droits d'engagements.

Les reconnaissances sont interdites en dehors de ces horaires, des contrôles seront effectués non seulement les jours autorisés mais aussi en dehors des jours et créneaux horaires autorisés.

L'organisation se réserve le droit, d'après les éditions précédentes et à venir, d'étudier les demandes d'engagements des contrevenants avant leurs acceptations.

ARTICLE 7P. DEROULEMENT DU RALLYE

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

7.5.18.1. OFFICIELS ET PERSONNELS

Les signes distinctifs des Commissaires sont :

- Commissaires Chef de poste Chasubles Orange barrée
- Commissaires de route Chasubles Orange
- Chronométreurs Chasubles Bleues
- Directeurs d'épreuve Chasubles Rouges

ARTICLE 8P. RECLAMATIONS - APPEL

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

ARTICLE 9P. CLASSEMENTS

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

ARTICLE 10P. PRIX ET COUPES

10.1P PRIX

Classement	Général	Classe				Pilote Féminine	
		1 à 2	3 à 6	7 à 9	10 et +	1 à 4	5 et +
1 ^{er}	250 €	100 €	175 €	350 €	350 €	175 €	350 €
2 ^{ème}	150 €		85 €	175 €	175 €		175 €
3 ^{ème}	100 €			85 €	100 €		100 €
4 ^{ème}					50 €		

Les prix sont cumulables et seront envoyés ultérieurement par la Poste.

10.2P COUPES

Les concurrents primés recevront également une coupe ou un trophée.

10.3P REMISE DES COUPES

La remise des coupes / trophées aura lieu Samedi 13 mai 2023, 30 minutes après l'arrivée du dernier concurrent, au chapiteau du parc d'assistance, route du Canadel à Mormoiron.